

2025

Meilleurs vœux
du Groupe BANK OF AFRICA.
Best wishes
from the BANK OF AFRICA Group.

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boatogo.com

N°078 | Vendredi 14 février 2025 | PRIX DE VENTE : 300 F CFA



IMAGINE DEMAIN

BIMENSUEL TOGOLAIS D'INFORMATION GÉNÉRALE



Cette année, pour éviter
les pénalités, j'ai décidé de
payer ma TVM avant le

1er AVRIL 2025

Ensemble, contribuons à l'entretien
de notre réseau routier.

8201 POUR TOUTES
INFORMATIONS

Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

ÉCONOMIE ET FINANCE

Innover, transformer, impacter :

La BOAD réaffirme son rôle clé dans le développement

P. 3

Une campagne de communication, visible dans les rues de Lomé, réaffirme l'engagement de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) dans « l'innovation, la transformation et l'impact » de ses projets...



POLITIQUE

Comprendre les enjeux des élections sénatoriales en 10 points

P. 2



ENTREPRISES

BOA-Togo et la Fondation AEA unissent leurs forces pour l'autonomisation des femmes

P. 5



ÉCONOMIE ET FINANCE

Modernisation fiscale: l'OTR dit adieu aux timbres physiques

P. 4

CULTURE

« LES SENTINELLES DE LA TERRE » d'Emmanuelle SODJI en avant-première à l'Institut Français

P. 6



ÉVÉNEMENT

Lomé, capitale de la culture et de l'écologie: Retour sur la 7è édition du festival IYé

P. 7

Comprendre les enjeux des élections sénatoriales en 10 points

À travers les réponses à dix questions, l'Institut Tamberma pour la Gouvernance (ITG) décrypte les enjeux de prochaines élections sénatoriales au Togo.

1. Qu'est-ce que le Sénat ? (Art. 2 / Ord. N°2024-001 PR)

Le Sénat est la deuxième chambre, encore appelée la chambre haute, du Parlement togolais. Il est composé de 61 Sénateurs dont 41 (soit 2/3) sont élus par les Conseillers municipaux et régionaux et 20 (soit 1/3) sont nommés par le Président de la République actuel et par la suite le Président du Conseil des ministres.

2. Quand et comment seront organisées les élections sénatoriales ?

Les élections sénatoriales seront organisées le 15 février 2025 dans les 39 circonscriptions électorales (Préfectures). Les bureaux de votes seront installés dans les locaux des bureaux de préfectures.

3. Qui sont candidats à ces élections ? (Art. 7 / Ord. N°2024-001 PR)

i. Être de nationalité togolaise ; ii. Avoir 35 ans révolus ; iii. Jouir de ses droits civils et politiques ; iv. Résider au Togo pendant 6 mois au moins de manière effective et, enfin, v. Savoir lire, écrire et parler en langue officielle. Les candidats sont issus des partis politiques ou se portent candidats indépendants.

4. Qui voteront lors de ces élections sénatoriales ? (Art. 5 - al. 1 / Ord. N°2024-001 PR)

Les 41 Sénateurs seront élus au suffrage indirect par un collège électoral composé de l'ensemble des Conseillers régionaux de la circonscription électorale (Préfecture) et de l'ensemble des Conseillers municipaux de toutes les communes de la circonscription électorale (Préfecture). L'électorat total est constitué de 1.527 Conseillers municipaux et 179 Conseillers régionaux.

5. Quel est le mode de scrutin ? (Art. 5 - al. 2 & 3 / Ord. N°2024-001 PR)



Les Sénateurs sont élus au scrutin uninominal majoritaire à un (1) tour. Le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix est élu. Notons que chaque candidat a un suppléant qui le remplace en cas de vacances (démission, décès, acceptation de fonction incompatible). En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

6. En cas de contentieux électoral et de contrôle de légalité, quelle est l'institution qui sera saisie et dans quel délai ?

a. Le Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière (MAT-DCC) procède à la vérification administrative des dossiers de candidature dans les 5 jours après sa transmission par la CENI.

b. La Cour constitutionnelle proclame la liste définitive des candidatures 25 jours avant le scrutin ; connaît

et statue sur les recours en contentieux pour les élections sénatoriales déposés par les candidats dans les 5 jours suivant la date de proclamation des résultats provisoires par la CENI. (Art. 141 / Ord. 003/PR - CE)

7. Quel est le mandat des Sénateurs

Le mandat des Sénateurs est de six (06) ans renouvelable.

8. Quels sont les rôles et fonctions des Sénateurs ? (Art. 10 & suivants / Const.)

a. Les Sénateurs se réunissent en deux sessions de trois (3) mois chaque année : la première le 1er jeudi du mois d'avril et la deuxième le 1er Jeudi du mois d'octobre.

b. Les Sénateurs font la proposition des lois et votent les lois y compris la loi des finances (budget de l'État) ; mais les Députés ont la primauté du pouvoir législatif c'est-à-dire votent en dernier ressort / définitivement toutes les lois.

c. Les Sénateurs et les Députés se réunissent en Congrès pour autoriser la déclaration de guerre.

d. Par ailleurs, étant essentiellement une émanation des Collectivités territoriales qui élisent les 2/3 de ses membres, le Sénat a pour mission de défendre les intérêts des Communes et des Régions dans le cadre de la décentralisation et du développement des territoires.

9. Quels sont le rôle et la place des citoyens lambda dans ces élections sénatoriales ?

Les élections sénatoriales étant organisées au suffrage universel indirect, les citoyens lambda ne sont pas appelés à voter pour ces scrutins. Cependant, ils ont le droit d'observer le déroulement de ces sénatoriales comme observateurs citoyens dans le cadre des organisations de la société civile accréditées.

Les citoyens peuvent aussi participer aux campagnes

électorales pour mieux connaître les candidats, leurs projets de société et faire du lobbying et du plaidoyer auprès des élus locaux de leurs circonscriptions (Conseillers communaux et régionaux) afin de peser sur leur choix en faveur du meilleur Sénateur pouvant défendre les intérêts de la circonscription et l'intérêt général du pays.

10. Quels seront les défis qui attendent les Sénateurs ?

Le premier défi des Sénateurs sera le choix d'un Président de la République en Congrès avec les Députés. (Art. 35 Const.).

Les autres défis seront liés à la pertinence des propositions de lois que les Sénateurs formuleront et adopteront en complémentarité avec les Députés pour soutenir le progrès socio-économique, promouvoir les droits et les libertés fondamentales des citoyens.

Innover, transformer, impacter : la BOAD réaffirme son rôle clé dans le développement

Une campagne de communication, visible dans les rues de Lomé, réaffirme l'engagement de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) dans « l'innovation, la transformation et l'impact » de ses projets.

Objectif de la banque : répondre aux besoins essentiels des populations. Pour y parvenir, elle mise sur trois piliers : Innover en apportant des solutions durables aux défis auxquels fait face l'UEMOA ; transformer les infrastructures afin de bâtir un territoire où les aspirations des citoyens prennent vie ; enfin, impacter directement la vie des populations en améliorant leur quotidien pour une vie meilleure et durable.

«Nous croyons en un avenir où chaque aspiration devient une réalité, grâce à l'engagement collectif» affirme la BOAD.

Les engagements de la BOAD pour 2025

En 2024, la banque sous-régionale s'est engagée pour un financement de 932,631 milliards de FCFA pour concrétiser des projets stratégiques contribuant à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les pays de l'UEMOA. Ces investissements ciblent trois secteurs clés : transport et digi-

talisation, sécurité alimentaire et énergétique et enfin, services de base dans l'éducation, la santé et l'accès à l'eau potable.

En 2025, la BOAD prévoit de mobiliser davantage de ressources afin de renforcer ses financements dans les secteurs prioritaires. Elle veut toujours contribuer de manière significative au bien-être des populations de l'UEMOA en finançant des projets à fort impact. Consciente des défis environnementaux, elle envisage d'intensifier ses actions en faveur du climat pour promouvoir un développement plus durable. Enfin, elle projette de renforcer ses partenariats afin d'assurer un développement inclusif et pérenne.

Serge Ékué : «L'Afrique de l'Ouest est le moteur de croissance du monde»

En décembre dernier, sur les ondes de Radio France Internationale (RFI), Serge Ékué, Président de la BOAD, répondait aux questions de Christophe Boisbouvier sur les enjeux du développement durable et le rôle stratégique de la Banque dans la sous-région. Il a rappelé que l'Afrique de l'Ouest bénéficie d'une population jeune et dynamique, que la région porte des projets ambitieux et affiche des taux de croissance solides.

«Le monde vieillit, mais avec l'Afrique – et singulièrement l'Afrique de l'Ouest, où l'âge médian est d'environ 20 ans –, nous pensons que la force de travail et le moteur de croissance du monde se trouvent ici. C'est incontestable», a-t-il affirmé.

Les crises politiques, ont-elles fragilisé la BOAD ?

Interrogé sur l'impact des coups d'État au Mali, au Burkina Faso et au Niger sur la notation de la BOAD, Serge Ékué s'est montré rassurant. L'agence de notation Moody's a confirmé, fin de l'année dernière, la notation de crédit de la banque à Baa1 avec une perspective réévaluée de «négative» à «stable».

«Après quatre ans à la tête de l'institution, je peux dire que la BOAD a fait preuve de résilience. Grâce à ses capacités, à son énergie et au leadership de ses dirigeants, elle réussit à tirer son épingle du jeu. La tâche n'est pas simple, mais nous avançons», a-t-il déclaré.

Un engagement maintenu dans les pays de l'AES

Face aux tensions entre la CE-DEAO et les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), Serge Ékué assure que la BOAD maintient ses projets de développement au Mali, au Niger et au



Affiche de communication de la BOAD : Innover, transformer, impacter

Burkina Faso.

«Ces pays sont actionnaires de la BOAD. Bien que nous soyons prudents dans la manière dont nous opérons, notre union (UEMOA) reste solide», expliquait-il au micro de RFI.

Le président de la BOAD réaffirme aussi l'engagement de l'institution à accompagner les États et les acteurs économiques de la région : «Nous sommes proches de nos États, du secteur

privé et public, et nous veillons à mobiliser les meilleures ressources possibles pour financer le développement. C'est ma priorité absolue.»

Les engagements de la banque et les propos de son Président confirment la volonté de la BOAD d'inscrire son action dans le long terme avec un impact durable.

Joseph MB

FINANCEMENT INNOVANT : La BOAD lève 500 millions de dollars en émission hybride

Le 7 février 2025, la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) a annoncé le succès de l'émission de 500 millions de dollars en obligations hybrides durables sur le marché international des capitaux. Cette émission, avec une maturité de 30 ans et d'une période de non-rachat de cinq ans, pour un taux de coupon équivalent en euros de 5,9 %, a suscité un vif intérêt, enregistrant une souscription 3,4 fois supérieure à l'offre initiale. Elle permet à la BOAD de franchir un cap important dans son Plan Stratégique Djoliba, atteignant 95 % de son objectif d'augmentation de capital.

Les fonds levés serviront au financement de projets verts

et sociaux dans la région de l'UEMOA, renforçant l'engagement de la BOAD pour l'action climatique et le développement durable. L'opération a attiré des investisseurs diversifiés, dont 44 % venus du Royaume-Uni, suivis par la Suisse (20 %), les États-Unis (13 %), le Moyen-Orient (3 %), l'Asie (2 %) et le reste de l'Europe (19 %) et des gestionnaires d'actifs représentant 69 % de l'allocation suivis par les Hedge Funds 20%, les banques privées 6% et les fonds de pension/assurance 5%.

La Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) continue ainsi d'être à la pointe de l'innovation financière. M. Ekué, président du conseil d'administration, a

déclaré : « Cette opération historique témoigne de la confiance des investisseurs et souligne l'engagement de la BOAD en faveur de l'innovation en tant que moteur essentiel du développement. En mobilisant des fonds supplémentaires, nous renforçons notre capacité à financer des projets à fort impact dans nos pays membres, favorisant ainsi une croissance durable et la résilience économique ».

Serge Ekué conclut ses propos en adressant ses remerciements à leurs conseils Rothschild&Co et Galite, et au syndicat des Banques BNP, Société Générale, HSBC, JP Morgan et SMBC.



Serge Ekué

MODERNISATION FISCALE : L'OTR dit adieu aux timbres physiques

En 2006, le gouvernement togolais, confronté à une dette publique insoutenable et soucieux d'accroître les ressources budgétaires de l'État pour financer le développement, a engagé une vaste réforme des finances publiques, notamment la réforme de l'administration fiscale. Cette modernisation de l'administration fiscale a conduit, en décembre 2012, à la création de l'Office Togolais des Recettes (OTR), une régie financière publique regroupant les anciennes directions générales des impôts et des douanes. Depuis sa mise en place, l'OTR a connu trois commissaires généraux, dont le Henry Gaperi et Kodjo Adedze. Actuellement dirigé par Philippe Tchodie, l'Office a intensifié ses réformes afin de simplifier les procédures fiscales en vue de contribuer à l'amélioration du climat des affaires.

Une modernisation au service de la transparence

Ces réformes visent à réduire, voire à mettre fin aux démarches parfois complexes et périlleuses que devaient entreprendre les opérateurs économiques pour répondre à leurs formalités fiscales. Les principales réformes réalisées résident dans la dématérialisation de la déclaration et du paiement des impôts. Le système fiscal togolais, inspiré du modèle français, repose sur un principe d'auto-déclaration. Grâce à l'introduction de l'e-taxe, la télédéclaration et le paiement en ligne sont devenus effectifs, facilitant une meilleure transparence.

Vers une fiscalité totalement digitalisée

Dans la continuité de cette modernisation, l'OTR a annoncé, en novembre dernier, la mise en service des timbres fiscaux électroniques (e-timbre). Le Commissaire Général, Philippe Tchodie, a « exhorté les contribuables à adhérer à ce nouvel outil de collecte des droits de timbres qui simplifie les démarches grâce à la possibilité de son achat et de sa consommation en ligne ». Officiellement lancée le 26 novembre 2024, la plateforme d'achat des e-timbres marque une nouvelle étape dans la mo-

dernisation des services aux contribuables. Le lancement marque une étape majeure dans l'engagement de l'OTR à moderniser les services aux usagers afin de simplifier la tâche aux opérateurs économiques en particulier et à toute la population en général, précise la Direction de la Communication et des Services aux Usagers de l'Institution qui souligne que cette solution technologique incarne le progrès, l'efficacité et l'efficience, renforce la transparence dans la gestion fiscale et confirme la transformation digitale ambitieuse amorcée par l'OTR il y a quelques années.

Le 20 décembre 2024, une nouvelle annonce est venue renforcer cette dynamique : l'utilisation des timbres physiques pour les différentes formalités administratives au sein de l'Office Togolais des Recettes est suspendue à compter du 31 janvier 2025.

Comment acheter vos timbres en ligne sur etimbre.

otr.tg ?

Il est désormais possible d'acheter des timbres électroniques en ligne via le site etimbre.otr.tg en trois étapes simples.

Première étape : L'identification

La première étape consiste à vous identifier en saisissant votre Numéro d'Identification Fiscale (NIF). Pour cela, rendez-vous sur la page www.etimbre.otr.tg en entrant cette adresse dans votre navigateur. Une fois sur la page, trois options s'offrent à vous :

1. La quittance sécurisée : permet de télécharger les quittances des paiements effectués via les TPE de l'Office ou en ligne.
2. e-Timbre : permet de vérifier le statut d'un timbre déjà acheté.
3. Acheter un e-Timbre : permet d'acheter de nouveaux timbres électroniques. Pour acheter un e-Timbre, cliquez sur « Acheter un e-Timbre ». Ensuite, saisissez votre NIF

et cliquez sur « Continuer ». Un code de confirmation vous sera envoyé par SMS. Saisissez ce code pour valider votre identité et accéder à l'achat des timbres.

Deuxième étape : Choisir le timbre

Une fois que la page « Acheter un e-Timbre » sera ouverte devant vous, vous aurez à choisir le ou (les) timbres souhaité(s) parmi les trois options suivantes :

1. Enregistrement : pour les procédures d'enregistrement de documents. Vous devrez saisir la « référence de liquidation » figurant sur la fiche de liaison fournie par les services d'enregistrement (ce champ peut être laissé vide si vous ne l'avez pas). Ensuite, renseignez le nombre de documents à timbrer, en précisant le nombre d'exemplaires, et non le nombre de pages. Ensuite, renseignez le nombre de feuilles par document selon son format. Cliquez sur « Ajouter » pour continuer.
2. Immatriculation : si vous

avez besoin d'un timbre pour un acte d'immatriculation, sélectionnez « Immatriculation » et choisissez l'acte souhaité dans la liste déroulante. Le montant du timbre s'ajuste automatiquement en fonction du document sélectionné. Saisissez le nombre de documents à timbrer et cliquez sur « Ajouter ».

3. Tout usage : pour toute autre procédure, sélectionnez « Tout usage » et choisissez le timbre souhaité. Indiquez la quantité désirée et cliquez sur « Ajouter ».

Après avoir effectué vos choix dans chaque option, un récapitulatif des timbres choisis s'affichera. Vous pourrez alors confirmer et procéder au paiement en cliquant sur le bouton « Confirmer et payer ».

Troisième étape : Effectuer le paiement

Une fois le ou (les) timbres sélectionnés, vous devrez effectuer le paiement. Vous pouvez payer via Mix by Yass ou Moov Money. Choisissez votre mode de paiement, saisissez votre numéro de téléphone et vous recevrez une invitation à entrer votre code secret pour valider l'achat.

Une fois le paiement effectué, vous pourrez télécharger votre quittance immédiatement et l'imprimer en cliquant sur le bouton « Imprimer ». Deux SMS seront envoyés à votre téléphone :

- Le premier provenant de votre opérateur de paiement, confirmant l'achat.
- Le second, de l'OTR, vous communiquera la référence de votre quittance et un code secret pour y accéder à tout moment. Vous pourrez utiliser ces informations pour télécharger votre quittance sécurisée via le menu « Quittance sécurisée » ou vérifier la validité de votre e-timbre dans la section « e-Timbre ».

Vous voilà prêts à remplir vos obligations fiscales en quelques clics et à gagner ainsi beaucoup de temps pour vous consacrer à votre entreprise.

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

L'utilisation des timbres physiques pour les différentes formalités administratives au sein de l'Office Togolais des Recettes sera suspendue à compter du 31 janvier 2025.

Achetez désormais vos timbres fiscaux électroniques :

- en ligne sur la plateforme etimbre.otr.tg
- aux caisses de l'OTR
- sur les bornes de paiement électroniques installées dans les bureaux de l'Office

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS

Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

ESSESSI Emile Crédo Komi

BOA-Togo et la Fondation AEA unissent leurs forces pour l'autonomisation des femmes



Signature du contrat de partenariat

Le vendredi 24 janvier 2025, Bank Of Africa-Togo (BOA-Togo) et la Fondation Agir Ensemble pour l'Afrique (AEA) ont scellé un partenariat stratégique en faveur de l'autonomisation des femmes. À travers le programme « Le Bond Féminin », cette initiative vise à renforcer l'inclusion économique et l'entrepreneuriat féminin au Togo. Porté par la Fondation AEA, ce programme offre aux femmes un cadre structuré et des outils concrets pour leur épanouissement dans le monde professionnel et entrepreneurial. L'accent est mis sur la formation, le mentorat et l'accès aux financements afin de favoriser un impact durable sur l'économie togolaise.

Un accompagnement structuré et des opportunités de financement

Le programme repose sur plusieurs axes : des formations pratiques pour doter les participantes de compétences essentielles dans leur secteur d'activité. Ensuite, un mentorat personnalisé, assuré par des experts et des professionnels, afin d'accompagner le lancement et le développement des initiatives entrepreneuriales. Et enfin, un accès facilité aux ressources financières, permettant aux bénéficiaires de concrétiser leurs projets.

En tant que partenaire stratégique, BOA-Togo s'engage à mobiliser son expertise et ses ressources pour accompagner

les bénéficiaires du programme, en leur offrant des opportunités concrètes et des solutions de financement adaptées à leurs besoins.

Une enveloppe de 50 millions FCFA pour soutenir les entrepreneures

Dans cette dynamique, BOA-Togo a annoncé la mise en place

d'une enveloppe de 50 millions de FCFA destinée au financement des PME et PMI identifiées et accompagnées par la Fondation AEA. Grâce à ces financements, les femmes entrepreneures pourront concrétiser leurs projets dans des conditions adaptées.

Ce partenariat traduit l'engagement de BOA Togo en faveur

de l'inclusion financière et du développement économique des femmes dans un contexte de mutations économiques constantes. Une initiative qui s'inscrit dans une vision durable pour renforcer le leadership féminin et l'entrepreneuriat au Togo.

Joseph MB

ENGAGEMENT CITOYEN :

BOA-Togo a organisé sa première collecte de sang de l'année

En collaboration avec le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), Bank of Africa-Togo (BOA-Togo) a organisé sa première collecte de sang de l'année, le samedi 8 février 2025. Cet événement, désormais devenu une tradition pour la banque, a pour objectif de faciliter l'accès aux poches de sang dans les hôpitaux togolais à travers le pays. L'initiative s'inscrit pleinement dans la politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de BOA-Togo, et réaffirme ainsi l'engagement de la banque envers sa communauté. Ce geste altruiste répond au cinquième engagement de la



charte RSE de BOA-Togo qui stipule que l'entreprise doit jouer un rôle actif dans le développe-

ment humain et territorial.

BOA-Togo renforce son capital sans modifier son actionnariat



Siège de BOA-Togo à Lomé

pital, passant de 15 milliards à 17,5 milliards de francs CFA. Cette décision vise à se conformer aux exigences réglementaires et a été adoptée lors de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires tenue le 22 août 2024.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de renforcement des fonds propres de la banque, conformément aux normes en vigueur. Toutefois, cette augmentation de capital n'a entraîné aucun changement dans l'actionnariat. Seul le nombre d'actions détenues par chaque actionnaire a été ajusté en conséquence.

En décembre 2024, BOA-Togo a annoncé une augmentation de son ca-



#BOATogo #LaBanqueDigitale



« LES SENTINELLES DE LA TERRE » d'Emmanuelle SODJI en avant-première à l'Institut Français



Les Sentinelles de la Terre, d'Emmanuelle Sodji. Durée : 55 minutes

Projeté vendredi 17 janvier en avant-première dans la salle comble du tout nouvel auditorium de l'Institut français du Togo, le film d'Emmanuelle Sodji a récolté ce qu'il a semé : des vagues d'enthousiasme et des salves d'applaudissements amplement méritées. Était présent également le couple du film et dont le discours, comme une continuité aux images, a pris les tournures d'une belle leçon d'humilité et d'amour. Un film qu'on espère voir sur les écrans mais aussi dans toutes les écoles. Séda et Tiyéda se sont connus à l'époque où les amours se défont aussi vite qu'elles se font, cette période bénite où l'âge adulte est reculé grâce aux études universitaires. Sauf qu'eux se sont

de suite compris, entraînés, entendus. Puis un jour, il décide de retourner au village où survivent quelques âmes sur des terres frappées de sécheresse et de fatalité mystique. Rien ne pousse, l'eau y est plus que rare. La désolation à son acmé. Peu décidé à s'en laisser conter, il va transformer les choses. Transformer : le maître mot de ce documentaire puissant. Changer la forme. Conjurant la fatalité, la faire taire et semer du nouveau sur les bases d'un existant. L'équation est simple : muer le négatif en positif. Faire basculer le désespoir en espoir, l'aridité en fertilité, le désert en forêt, le chômage en travail, le pire en meilleur, abjurer une croyance pour croire en autre chose. Pendant quatre ans, célibataire géo-

graphique, il murit son projet. Puis madame quitte son poste d'enseignante à l'université de Lomé et part le rejoindre.

Effort, travail, acharnement, abnégation.

Ces deux anciens universitaires, quarante ans durant, vont rendre sa vie à ce village. Sa vie et sa dignité. Mais en bons pédagogues que les études n'ont pas éloignés de ce que leur ont enseigné leurs devanciers, ils vont, après avoir transformé, transmettre. Convoquer « le passé qui instruit le présent et propose le futur » (Séda Bawiena). Ainsi va naître l'école qui formera les générations futures aux métiers de la terre.

« Les Sentinelles de la terre » (quel beau titre !) est une oeuvre multiple, en plus d'être magnifiquement filmée, entre intimité des plans serrés et sublimation des décors à travers les plans larges et aériens (le travail du chef opérateur frappe dès les premiers instants). Si, bien sûr, les thèmes du développement durable, de l'éco responsabilité, de l'écologie, de l'agriculture bio y occupent une place de choix, ils ne seraient rien sans la soif de connaissance (lire pour mieux ensuite écrire), la volonté de s'instruire pour mieux transmettre ensuite, le partage, l'abnégation et le travail. Toute une philosophie où la nature s'impose comme le personnage principal, où la terre, cette éternelle féconde « sans jamais se lasser, répare la mort » (1) en transformant les déchets en humus.

Ecouter cet homme et cette femme parler, avec toute l'humilité qui les caractérise, c'est ce que propose Emmanuelle Sodji qui a préféré s'effacer et ne pas intervenir vocalement. Ainsi découvre-t-on un couple uni dans la même philosophie de la vie, la même vision des choses, la même énergie à accomplir simplement de grands projets. Filmés avec beaucoup de respect et une caméra qui les laisse s'exprimer, ils dévoilent ce qu'il y a de plus fort dans un couple et ce qui le cimente aussi solidement que la terre d'une termitière pour des blocs de pierre destinés à construire une retenue d'eau : l'amour. Car oui, c'est aussi une belle histoire d'amour que raconte le cinéaste



© Franck Bortelle

L'équipe de production et de diffusion du film aux côtés d'Emmanuelle Sodji et du couple Bawiena.

qui est également journaliste : l'amour d'un homme et d'une femme, l'amour d'un métier, l'amour de la nature, l'amour de la vie tout simplement. Et si aujourd'hui, leur réussite éclatante ne fait plus aucun doute, c'est qu'ils ont su faire leur la célèbre formule de René Char « Impose ta chance, serre ton bonheur et va vers ton risque. A te regarder, ils s'habitueront ».

Un accueil plus que chaleureux

La salle de l'auditorium était pleine à craquer, ce vendredi 17 janvier, pour accueillir la cinéaste, le couple Bawiena et quelques techniciens et enseignants. Après des applaudissements nourris, le jeu des questions réponses, animé par Israël Tounou qu'on ne présente plus,

a permis d'assister à un débat vivant au cours duquel les deux protagonistes, dans la continuité de leurs mots dans le film, ont offert une belle leçon de vie et de courage. Comme une bouffée d'air pur au milieu de nos atmosphères viciés, comme une ode à la consommation saine dans nos existences saturées de chimie.

(1) formule d'Emile Zola dans « Le Ventre de Paris »

Franck Bortelle (karangou-info.com)

Les Sentinelles de la Terre, d'Emmanuelle Sodji. Durée : 55 minutes

Documentaire écologique et social avec Séda et Tiyéda Bawiena

Il y a deux ans, notre reporter à Imagine Demain, Jean-François Pollet avait rencontré le couple Séda et Tiyéda Bawiena chez eux dans leur écoferme de la préfecture de Doufelgou. Nous vous repropo-sons ici l'article-reportage qu'il avait réalisé à l'issue de cette rencontre.

Le sorcier de la forêt maudite de Natoung

Charles Bawiena débarque dans la forêt maudite de Natoung (préfecture de Doufelgou), il y a vingt ans, avec une natte et quelques outils. La parcelle est aride, privée de source, grêlée de latérite, mais elle est la seule encore disponible dans la région. Le coin est également réputé peuplé de mauvais esprits. « Tu vas mourir », prédisent les vil-

lageois. Charles n'en a cure. « Je suis un peu sorcier », rigole-t-il, et il creuse de gigantesques bassines, dont il rejette la terre sur ses futurs potagers. Il des-souche des arbres pour aérer la parcelle, coupe les autres afin de favoriser la repousse de petites branches. La nuit, il dort sur sa natte. Les bassines se remplissent d'eau qui alimente durable-



© Franck Bortelle

Emmanuelle Sodji au milieu du couple Bawiena.

Lomé, capitale de la culture et de l'écologie : Retour sur la 7^e édition du festival IYé

Du 5 au 8 septembre 2024, Lomé a accueilli avec la 7^e édition du Festival IYé, placée sous le thème « La Musique au service de la citoyenneté locale et de la transition écologique ». Organisé sous le label InPacTs Eco, l'événement a bénéficié du soutien de partenaires tels qu'Accès Culture, l'Agence Française de Développement, l'Institut Français, et plusieurs institutions locales. Bien plus qu'un simple festival de musique et de culture urbaine, IYé 7 s'est affirmé comme une plateforme artistique et citoyenne combinant spectacles, formations et débats pour promouvoir la culture togolaise tout en sensibilisant aux enjeux écologiques.

Un événement pensé sur plusieurs mois

Les festivités ont été précédées, en février, d'une série d'initiatives rassembleuses : masterclasses, ateliers de formation et concerts à Djangblé et Anié. Les rencontres ont permis à de jeunes artistes de se perfectionner aux côtés d'experts comme Tamandja Akim Toutou, Mawuto Dick et Joel Ajavon. « Être talentueux ne suffit pas, la rigueur et une vision claire sont essentielles pour bâtir une carrière durable pour un artiste », insiste Tamandja Akim Toutou,

producteur et manager. Ces activités ont culminé avec des scènes finales où des artistes comme Freddy Alvin, Meka et Sire Godwin ont conquis le public, remportant des prix symbolisant l'avenir prometteur de la scène culturelle togolaise. Les concerts préliminaires à Djangblé et Anié ont également permis de rapprocher les communautés rurales de la culture. À Djangblé, plus de 150 spectateurs ont découvert la richesse des talents locaux lors de prestations vibrantes.

Débats et performances artistiques au cœur de l'événement

En parallèle des spectacles, des débats thématiques retransmis sur Sprint Radio et New World TV ont abordé des questions clés telles que le financement des industries culturelles, la médiation culturelle et la valorisation du patrimoine Bè. Ces échanges, réunissant experts et entrepreneurs, ont plaidé pour une meilleure structuration des industries créatives au Togo. Le festival s'est ouvert par une caravane festive dans Grand Lomé, suivie d'un concert mettant en scène des artistes togolais et internationaux, dont ZONYRAN, DJO ZABRA, et des représentants du Gabon, du Bénin et du Burkina Faso.

Le deuxième jour a été marqué par des ateliers professionnels sur les défis des industries culturelles et créatives, ainsi qu'un concert animé par l'orchestre Jah Live.

Journée Bella Bellow et initiatives écologiques

La Journée Bella Bellow, dédiée à l'entrepreneuriat féminin, a célébré des figures inspirantes comme Foly Nedy, Vanessa Débi et Myra. Ces interventions ont mis en lumière la résilience et l'audace nécessaires pour réussir dans un secteur concurrentiel.

Le festival s'est clôturé par une opération d'ecojogging dans le quartier Hedzranawoé 2, en collaboration avec la mairie et le Comité de Développement de Quartier. Plus de 45 participants ont nettoyé les rues, sensibilisant ainsi à la gestion des déchets et à l'engagement écologique.

Vers une édition 8 ambitieuse

L'édition 8 du Festival IYé s'annonce aussi innovante, avec des bourses de renforcement pour les lauréats, une inclusion accrue des femmes et une rencontre professionnelle prévue à l'international. Pour Élisabeth Apampa, initiatrice de l'événement, le Festival IYé est bien plus qu'une célébra-



tion artistique :

« Mon engagement est motivé par la volonté d'offrir aux jeunes talents un espace pour s'épanouir et devenir des acteurs de changement. Le rôle de l'artiste dépasse la scène, et c'est cette vision que je porte avec IYé », a-t-elle confié.

Le Festival IYé acte 7 s'impose comme un modèle d'intégration culturelle et citoyenne, confirmant son rôle central dans la promotion d'une culture togolaise dynamique et engagée.

Amen Lesaint

Le sorcier de la forêt maudite de Natoung (Suite de la page 6)

ment les nappes phréatiques. Elles retiennent également les matières organiques que Charles met à composter. Il plante ses premiers bananiers, installe haricots et manioc, les récoltes suivent bien vite. Charles clôture sa parcelle d'une haie infranchissable de sisal et de jatropha aux vertus curatives. Il canalise le passage des troupeaux et des villageois en traçant de grands axes de déambulation qu'il plante d'arbres identiques. Ainsi, le boulevard des Manguiers, l'avenue des Papayers et l'allée des Palmiers quadrillent son terrain. Il baptise les intersections du nom des vertus des sociétés : croisement des Peuples, carrefour de la Démocratie, bretelle du Savoir. Au bout de cinq ans, la forêt

maudite commence à ressembler à un éden. Il téléphone à sa femme qui lâche son boulot de professeur d'anglais à l'université de Lomé pour le rejoindre. Charles poursuit la construction de ses bassines qu'il renforce avec les scories extraites des potagers et leur donne des formes thématiques : mangue, feuille de bananier, livre ouvert. Il trace aussi un chemin de méditation et installe une place de rencontre. Une organisation suisse finit par repérer ce drôle de paysan qui réussit, avec ses constructions loufoques, la synthèse entre Pierre Rabhi et le facteur Cheval. Elle l'aide à construire une case d'hôte, puis un dortoir et enfin une salle de classe. Une école d'agroécologie vient de sortir des terres de l'ancienne

forêt maudite de Natoung. Avec son épouse, il élève ses enfants sur sa parcelle, ainsi que nombre de rejets du village venus chercher auprès du couple encouragements, bons conseils et platées roboratives de maïs. C'est le cas de cette jeune femme bien mise, au-

jourd'hui installée à Lomé, qui profite d'un séjour au village pour venir saluer son ancien tuteur. Les enfants du village continuent à se rendre quotidiennement sur la parcelle de Charles, pour y puiser l'eau devenue abondante grâce au réseau de

bassines. Et lorsqu'il croise un groupe au puits, Charles ne manque pas d'aider l'aîné à positionner le baquet sur sa tête.

Jean-François Pollet, février 2023.

IMAGINE DEMAIN

Bimensuel togolais d'information générale

Récupéré N°0574/26/07/18/HAAC du 26 juillet 2018



Directeur Général
Tété B. MENSAH-BOBOE
Boboejoseph@gmail.com
Tél : (+228) 79483748 / 93231786

Média-consultant
Jean-François Pollet

Directeur de publication
ANIKA Koffi Amen
Tél : +228 91024439

Comité de rédaction
Joseph Mensah-Boboe
Anika Koffi Amen (Amen le Saint)
ESSESSI Émile Credo
Armand K

Mise en page
A. Maxime (+228 91 08 91 02)

Imprimerie
Light Print, Qt Forever
1000 exemplaires

Service commercial
+228 70353590 / 93231786 / 79483748





Distribution
Damali Kossi

Contact
Avépozo Ibomonou
Tél : (+228) 70353590 / 93231786

F-SERIES SPECIFICATIONS



F-SERIES

www.isuzu.co.za    

ISUZU

With you, for the long run